

Rue Estroit, 39
FAX : 071 72 00 67

B-5640 METTET
TEL : 071 72 00 60

TVA BE 0202 554 608
info@aiem.be

www.aiem.be

Contact :	J-L Roland
Tel :	071-72 00 63
Email :	Bureau-technique@aiem.be

Administration Communale
Place du Marché, n°1
B-5070 FOSSES-LA-VILLE

Nos Réf.:	/2016/ JLR
-----------	------------

Dossier :

Vos Réf.:

Att : Service Urbanisme

METTET, le 5 décembre 2016

Monsieur le Bourgmestre,

Concerne :	Avis sur certificat d'urbanisme
Introduit par :	Madame BOSMANS
Terrain situé :	Rue de la Giloterie, 35 à VITRIVAL
Cadastré section :	A n°72E

Suite à votre demande en date du 21 novembre 2016, nous portons à votre connaissance que la voirie longeant le terrain dont référence susmentionnée est équipée à la distribution d'eau.

Pour information : tout raccordement au réseau est pris en charge par le propriétaire suivant la réglementation en vigueur (Se référer à la fiche technique procédure « Implantation du raccordement »).

Nous attirons également l'attention sur les articles ci-après du règlement de distribution d'eau :

Art. 20. Approvisionnement alternatif ou complémentaire.

En cas d'approvisionnement par une ressource alternative ou complémentaire à l'eau distribuée par canalisations, l'abonné assure une séparation complète, sans jonction physique, des deux circuits d'approvisionnement.

Article D.182, § 3 du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau.

Art. 21. Réalisation des travaux.

A la réalisation des travaux, l'installateur doit :

- s'assurer de la conformité du matériel avant leur mise en place;
- placer des dispositifs de protection contre le retour d'eau agréé par le distributeur;
- appliquer toutes les règles de l'art définies par les normes et les documents techniques du bâtiment, soudures de raccords, joints (attention aux graisses et filasses...), choix des revêtements, amarrages, etc.;
- procéder aux opérations de nettoyage, de désinfection et de rinçage avant mise à disposition des installations.

Restant à votre service, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en nos sincères salutations.

J-L. Roland.
Chef de réseau

M. Janssens
Président

